

LE PARC AMAZONIEN CHERCHE UN(E) JEUNE MOTIVE(E) POUR TRAVAILLER SUR LA COMMUNICATION DE PROXIMITE

BASE A REMIRE-MONTJOLY

LA MISSION

Dans ce cadre, le/la volontaire de Service Civique missionné(e) participera à :

- L'élaboration de contenus éditoriaux papier et web (articles, reportages, interviews, etc.) avec l'accompagnement et en étroite collaboration avec le service communication.
- Des missions de terrain sur tout le territoire du PAG avec des chargés de mission thématiques avec l'accompagnement du service communication dans le cadre de la réalisation de contenus éditoriaux

La personne recrutée devra faire preuve de bonnes dispositions en expression écrite et orale

Avoir une bonne pratique ou des notions dans la photographie et/ou de la vidéo.

Avoir de la pratique ou de bonnes connaissances des outils liés aux nouvelles technologies de l'information et de la communication (réseaux sociaux, sites web).

Avoir le goût pour le travail en équipe

La personne recrutée sera basée au siège du Parc amazonien, à Rémire-Montjoly et sera amenée à se déplacer fréquemment sur le territoire du Parc (Maripa-Soula, Papaïchton, Saül, Camopi).

AVANTAGES

- Travailler au service de son territoire sur une mission d'intérêt général,
- Découvrir le métier de la communication et les métiers d'un organisme public de protection de la nature,
- Réaliser une (première) expérience en administration publique,
- Etre formé(e) aux techniques d'animations et sur certaines compétences techniques,
- Etre accompagné(e) dans son parcours/projet professionnel par les équipes du PAG

LE CONTRAT

Il s'agit d'un volontariat de service civique (et non pas d'un CDD ou CDI).

Vous serez donc payé 680.5€ / mois*, avec un contrat de 8 mois non renouvelable et non prolongeable.

La mission démarre au 14 octobre 2019 et finit le 14 juin 2020.

Le temps de travail est de ~38h/semaine. Le/la volontaire bénéficie des mêmes congés que les employés du parc.

LES CONDITIONS POUR POSTULER

- Etre majeur(e) et ne pas être âgé(e) de plus de 25ans à la date de démarrage du contrat**
- Avoir ses papiers en règle (Carte d'identité et carte CMU/vitale)
- Etre motivé(e) et intéressé(e) pour apprendre et travailler au Parc amazonien et sur l'éducation à l'environnement

Vous n'avez pas besoin d'une qualification ou d'un diplôme. Seule compte votre motivation et votre intérêt à travailler avec nous !

OU POSTULER AVANT LE 30/08/2019?

DIRECTEMENT SUR LE SITE http://www.service-civique.gouv.fr/

Ou avec l'aide du PARC AMAZONIEN DE GUYANE

- Au siège du PAG située 1 rie de la canne à sucre, 97 354 Rémire-Montjoly
- ⇒ par mail ou tel: service.civique@guyane-parcnational.fr; 06-94-20-48-36

^{*} Si vous êtes titulaire du RSA ou appartenez à un foyer bénéficiaire du RSA, vous pouvez également recevoir un complément de 107.66€

^{**}Si vous êtes en situation de handicap, vous pouvez avoir jusqu'à 30ans